

Compte-rendu de la commission féminine du 13/02/2009

Présents : Chiron Fabien (Comité 35)
Ouamba Cindy (Comité 22)
Milder Gislaine (Comité 56)
Coat Michel (Responsable commission sportive)
Régnier Yves (Directeur technique de zone)
Pacôme Chantal (Responsable commission féminine)

Excusée : Bolloré Gwénaëlle (Comité 29)

1) Objectifs de la commission:

Ce texte a été approuvé par la commission. Il servira de texte d'orientation pour la durée du mandat.

Le défi proposé à la commission féminine est immense et c'est en connaissance de cause que j'en ai accepté la responsabilité.

Le projet actuel de notre fédération fait du développement de la pratique vers le plus grand nombre un axe prioritaire, or nous savons que le secteur qui mérite la plus grande attention à cet égard est le développement de la pratique féminine.

Depuis les statistiques établies en 2002 qui situaient la pratique féminine à 15 % la situation a très peu évolué tandis que, tous sports confondus, on sait qu'aujourd'hui les taux de pratique des hommes et des femmes sont devenus très proches, ce qui n'empêche pas une forte différenciation des goûts et des comportements sportifs des hommes et des femmes.

Les études sociologiques dégagent deux types de motivations essentielles qui conduisent hommes et femmes à la pratique sportive, la recherche du bien-être et l'affirmation des liens amicaux et familiaux.

Le plaisir suscité par la pratique sportive constitue la première source d'engagement à 89%, et le sport se pratique très majoritairement en groupe (membres de la famille ou amis) à 81%.

Ceci posé une première conclusion semble s'imposer : les hommes rencontrent dans leurs clubs les conditions propres à satisfaire leurs motivations principales tandis que notre discipline ne propose pas aux femmes ce qu'elles viennent chercher.

Pour développer il faut donc tenter de cerner au plus près les attentes du public féminin, et là aussi, nous disposons d'analyses sociologiques.

Si les femmes pratiquent un sport en proportion sensiblement égale à celles des hommes, il existe en revanche une forte disparité dans le domaine de l'implication en compétition (73% pour les hommes contre 27% pour les femmes).

Par ailleurs nous savons aussi que dans l'inconscient collectif l'univers sportif se divise en deux pôles distincts : celui des sports exigeant un fort engagement en termes de temps consenti et de participation aux compétitions comme le rugby, les arts martiaux ou le

gymnastique, et celui des sports liés à la notion de détente comme la voile, le ski ou la marche à pied.

Le tennis de table est associé aux sports de détente.

Quand on connaît la réalité de nos clubs qui sont en quasi-totalité organisés autour de leurs équipes inscrites en compétition, la désertion du public féminin de nos clubs n'a rien de surprenant.

Si l'on veut conquérir l'adhésion des femmes à notre sport il faut repenser la philosophie générale de la pratique et diversifier ce que notre discipline peut offrir.

Développer vers le plus grand nombre c'est aussi explorer une voie nouvelle, la voie du sport loisir qui est porteuse des images de la convivialité, du bien-être, du plaisir et de la santé. Notre Ligue en a fait une mission prioritaire en créant une Commission développement, et je suis personnellement convaincue que l'accroissement du nombre de licenciées passera par le développement du secteur loisir car les attentes des femmes sont proches de celles du public loisir.

Quimper le 13/02/2009, Chantal Pacôme

2) Missions

Informier, impulser, coordonner, accompagner : après débat la commission rejette toute idée de contrainte à l'égard des clubs. La méthode retenue sera celle de convaincre les clubs de la nécessité de développer le secteur féminin par la mise en place d'actions incitatives et de valorisation des résultats obtenus. A cette fin un gros travail de communication sera mené en direction des clubs et des féminines elles-mêmes.

3) Actions et moyens

Les supports de communication dont nous disposons sont le site de la Ligue, les publications Breiz TT, le BIP, les courriers aux clubs, les affiches.

La commission souhaite rééditer l'affiche « Un club t'attend » à un millier d'exemplaires. Une affiche sera adressée à chaque club breton, les clubs les plus actifs dans le secteur féminin s'en verront attribuer d'avantage afin de les diffuser plus largement (mairie, MPT, piscines, etc.).

Un challenge sera organisé afin de récompenser les 5 meilleurs clubs bretons en matière de développement féminin, ils recevront 5 tenues complètes pour leurs féminines (à négocier avec Dauphin).

Ce challenge sera établi sur la base du classement des clubs selon 2 critères, l'un tenant compte en pourcentage du nombre de féminines, tout type de licence confondu, l'autre tenant compte en pourcentage de l'augmentation de ces licences. La date arrêtée pour le classement des clubs est le 15 mars.

Afin de créer un phénomène d'émulation et d'exemplarité ce classement des clubs sera publié sur le site de la Ligue et tenu à jour pour que chacun puisse s'y référer.

Par ailleurs ce classement permettra de sélectionner les 20 premiers clubs en matière de développement féminin sur lesquels s'appuiera la commission féminine afin de faire avancer sa politique de développement.

Un stage régional sera organisé les 18 et 19 avril 2009, 40 places seront proposées gratuitement aux 20 meilleurs clubs sur la base de 2 places par club. Une information auprès des clubs précisera que ces 2 places ne sont pas réservées aux meilleures mais à celles que les clubs choisiront d'encourager ou de récompenser.

Yves Régnier se charge de trouver un lieu et de monter le budget prévisionnel. Il est possible qu'il puisse faire venir une joueuse ou ex joueuse de l'équipe de France.

Concernant la compétition la commission pense que le système doit être réformé notamment par la modification de la pyramide du championnat féminin par équipe.

Yves Régnier insiste également sur l'importance des regroupements féminin afin de permettre à toutes celles qui sont isolées de jouer ensemble, d'accueillir ensemble les joueuses confirmées et débutantes en vue de donner à ces dernières les rudiments techniques dont elles ont besoin.

Enfin, lors de la rencontre que nous avons eue avec la Direction Régionale de la jeunesse et Sport il nous a été signalé que des initiatives locales ou départementales pouvaient être aidées financièrement. Chantal Pacôme se chargera de centraliser ces initiatives, de les hiérarchiser en fonction des critères retenus en faveur du développement du secteur féminin en vue de les présenter à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

Toutes ces informations seront mises rapidement en ligne et adressées aux clubs par courrier.

Un autre axe d'action possible est la mise en place d'un réseau de communication auprès des féminines elles-mêmes. L'idée est de mettre en relation des féminines souvent isolées dans leurs clubs afin de faire émerger leur parole et leurs suggestions. Les interrogations ou témoignages qui en résulteraient pourraient trouver leur place sur nos supports de communication (site Internet ou périodiques).

Parallèlement à cela, les Comités départementaux seront périodiquement interrogés sur la condition des féminines dans les clubs sur des thèmes différents (dirigeantes, arbitres...). Croisés avec les témoignages directs des féminines, ces minis questionnaires auront pour effet de nous donner à terme une image précise de la situation des féminines dans notre région.

La date de la prochaine commission féminine est fixée au samedi 16 mai à 8h30 à Vern à l'occasion du World tour junior.